

› OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DE LOTISSEMENTS ET DE ZONES D'ACTIVITÉS

› MODULE 1

• LA GESTION FINANCIÈRE, BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE



› OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **ASSURER LE PILOTAGE COMPLET D'UNE OPÉRATION**
 - › Garantir une gestion optimale en intégrant les objectifs financiers.
- **DÉFINIR UNE MÉTHODOLOGIE EFFICACE**
 - › Assurer le suivi pluriannuel des projets grâce à des outils de contrôle performants.
 - › Intégrer une gestion anticipée des résultats prévisionnels pour mieux orienter les actions stratégiques.
- **AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET LA TRANSVERSALITÉ**
 - › Développer des outils d'aide à la décision pour optimiser les processus collaboratifs.
- **MAÎTRISER LES TECHNIQUES COMPTABLES ET BUDGÉTAIRES**
 - › Optimiser la gestion des stocks et améliorer la performance globale.

› LE PLAN DE FORMATION

GÉNÉRALITÉS ET PRINCIPES DES ACTIVITÉS DE LOTISSEMENT ET AMÉNAGEMENTS DE ZONE RÈGLES BUDGÉTAIRES

- Maîtrise des budgets annexes et des opérations d'aménagement
- Organisation et méthodologie
- Interactions budgétaires
- Architecture budgétaire
- Spécificités comptables et budgétaires
- Contrôle des CRC

APPROCHE FINANCIÈRE D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

- Coût global estimatif
- Ventilation des coûts
- Coût de production et prix de revient
- Prix de vente et valeur vénale
- Gestion des déficits et excédents structurels
- Programmation pluriannuelle et trésorerie
- Financements relais
- Étude de cas
- Agrégation et suivi

GESTION DES STOCKS ET RESSOURCES PROPRES

- Principes généraux
- Mécanismes comptables
- Calcul des stocks

ÉCRITURES COMPTABLES ET BUDGÉTAIRES ÉTUDES DE CAS PRATIQUES

- Avances remboursables
- Subventions d'équilibre
- Prestations internes
- Reversements et pertes
- Cessions de biens
- Bail à construction
- Écritures interdites

LE VOLET FONCIER MISE À JOUR DES ACTIFS À LA CLÔTURE D'UNE OPÉRATION

- Les cessions foncières.
- Incorporation des voiries et des équipements dans les actifs à la clôture d'une opération.

1

› FORMATEUR

Les sessions sont animées par **Jean-Claude DORGÈRE**, Directeur général, auteur de publications professionnelles sur la fiscalité et le traitement comptable et budgétaire des opérations d'aménagement et des baux à construction, ou par **Florian DIAZ**, Directeur administratif et financier, co-auteur de l'ouvrage *Bail à construction - Fiscalité, comptabilisation, gestion budgétaire et financière*.



› DURÉE DE LA FORMATION

MODULE 1 : 1 JOURNÉE



› LIEU DE FORMATION

- LYON (69000) › 22 avril 2026
- ST GILLES CROIX DE VIE (85800) › 10 juin 2026
- RENNES (35000) › 16 septembre 2026
- PARIS › 13 octobre 2026



• Une formation interactive

Des outils de gestion informatique seront mis à disposition des participants (Directeurs des services, cadres financiers et élus...) afin de travailler plus efficacement sur de nombreux cas pratiques, de simuler plusieurs scénarii de gestion et de contrôler ainsi la pertinence de certains choix ou de certaines stratégies.

• Un livret de formation

Le livret de formation sera remis gratuitement à chaque participant en début de session.

• Frais de participation

➤ **MODULE 1**

- LA GESTION FINANCIÈRE, BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

SESSION de formation **1 journée**
410 € HT par personne*

➤ **MODULE 2**

- LA TVA DES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

SESSION de formation **1 journée**
410 € HT par personne*

➤ **MODULE 3**

- LE BAIL À CONSTRUCTION

SESSION de formation **1 journée**
410 € HT par personne*

➤ **MODULE 1 ET 2**

- LA GESTION FINANCIÈRE, BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
- LA TVA DES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES

SESSION de formation **2 journées**
750 € HT par personne*

➤ **MODULE 1, 2 ET 3**

- LA GESTION FINANCIÈRE, BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
- LA TVA DES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES
- LE BAIL À CONSTRUCTION

SESSION de formation **3 journées**
990 € HT par personne*

* Déjeuner inclus

Pour les formations en intra, merci de bien vouloir nous contacter au 02 51 55 01 37

➤ **BULLETIN D'INSCRIPTION**

M57.fr - Organisme de formation N° 52 85 01445 85 - Siret 44411678200011 - Code APE 7022Z

➤ Désignation de la collectivité ou de l'organisme

SIRET : N° Engagement : Code service :

Dénomination :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Nom du contact : Fonction :

➤ Modules de formation 2026

Intitulé du module	Date	Lieu	Nbe de participant(s)	Unitaire (HT)	Total (HT)
Module 1 (1 journée)				410 €	
Module 2 (1 journée)				410 €	
Modules 1 et 2 (2 journées)				750 €	
Module 3 (1 journée)				410 €	
Modules 1, 2 et 3 (3 journées)				990 €	

➤ Participants

Nom : Prénom : Fonction :

Email :

Nom : Prénom : Fonction :

Email :

Nom du signataire :

Date, cachet et signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier automatisé M57.fr, 5C rue des Folles Brises 85800 Saint Gilles Croix de Vie, afin de répondre aux demandes de contact, de communiquer de l'information ou bien dans le cadre de la prospection commerciale. Les informations seront conservées 2 ans et ne font l'objet d'aucun transfert ni d'aucune transmission. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit à la portabilité de vos données, de droits d'accès, d'effacement, de rectification, de limitation et d'opposition. Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, merci de contacter le responsable de la protection des données à l'adresse suivante : rgpd@m57.fr

M57.fr
 5C rue des Folles Brises
 85800 Saint Gilles Croix de Vie
 ☎ 02 51 55 01 37
 En ligne : www.m57.fr
 ✉ info@m57.fr

